

Une solution de valorisation pour les algues vertes

Dossier de la rédaction de H2o
January 2012

La société italienne, Favini, a développé la fabrication de papier à partir d'algues vertes et pourrait offrir en France une nouvelle utilisation de ces algues dont la prolifération estivale pollue plusieurs baies de Bretagne.

Lors d'une récente conférence de presse organisée à Roscoff, le papetier italien Favini a annoncé avoir acheté, en 2009 et 2010, 130 tonnes d'algues vertes provenant des côtes bretonnes pour contribuer à la fabrication de ce papier, dénommé Shiro Alga Carta, dans son usine de Venise, établie à Rossano Veneto. Cette vénérable maison, créée en 1736, a lancé ce papier en 1992, suite à une demande de la ville de Venise qui, à l'époque, cherchait des solutions pour valoriser les algues vertes proliférant dans la lagune ouvrant l'accès à la cité des Doges. Favini a alors développé un concept industriel permettant de transformer n'importe quels déchets issus de l'exploitation agricole, agroalimentaire ou industrielle en fibres intégrées dans la fabrication de papiers, en complément de fibres de bois. Certifié FSC, le papier Alga Carta contient ainsi entre 30 et 80 % d'algues fraîches en substitution des fibres de bois.

Devant la diminution des algues dans la lagune de Venise, Favini s'approvisionne désormais hors de l'Italie et notamment en France, en Bretagne. L'imprimerie Cloître, basée à Saint-Thonan, près de Brest, est le premier imprimeur français à avoir décidé d'utiliser ce papier qu'il propose désormais à ses clients pour un léger surcoût par rapport à un papier classique.

L'entreprise travaille à 90 % avec des papiers certifiés "bonne gestion des forêts". D'une belle facture, Alga Carta est pour cette société engagée dans le développement durable un clin d'œil afin de prouver que les algues vertes ne sont pas seulement une nuisance mais peuvent aussi être valorisées. "Quand j'ai distribué ce papier aux employés, le réflexe naturel, c'est de le sentir. Et il sent bon le papier, pas l'algue verte", a assuré Marie-Claire Franchet, responsable communication et marketing chez Cloître. Fin août, 53 000 tonnes d'algues avaient été ramassées sur les plages bretonnes, selon les autorités régionales.

Le groupe Favini qui travaille déjà avec des groupes de cosmétiques de luxe vise clairement le marché des produits de cosmétique bio.

Le reportage de TF1

